

28. JAN. 1982

ROCHEFORT-s/MER (ChLe-Mme)

6

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81 175

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION
Z.A.E.C.
Aliénation de terrain au
profit de M. LOPEZ José

DATE DE CONVOCATION

6 Novembre 1981

DATE D'AFFICHAGE

6 Novembre 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 23

Pour _____

Contre _____

Abstentions _____

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le treize novembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, LACHAUD, FOUCHE, BOUTET,
BOUCHET, BUJARD, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD
COLLE, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, CABAL, DEFOUR, PELLETIER,
POUGET, TAP, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFEIL par M. BOISARD

Absents : MM. GUICHAOUA, PAPEAU, MONTRON, VIAUD.

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de parcelles de terrain dans le
cadre de la Zone d'Activités Economiques Complémentaires (Z.A.E.C.).

M. LOPEZ José, Artisan Menuisier, demeurant 45 Boulevard de
la Marne à ROYAN, a manifesté son intention de solliciter
l'aliénation à son profit d'une parcelle de terrain en cours de
numérotage, cadastrée section CI, au lieudit "DERRIERE LE PONT"
pour une surface de 1.000 m².

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéres
sé qui a accepté par promesse d'achat en date du 20 Octobre 1981,
le prix de cession fixé à 30 Frs hors taxes le mètre carré.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se
prononcer favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux
conditions précitées.

./.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouf l'exposé de M. le Rapporteur

Vu les plans des lieux et parcellaire

Vu la promesse d'achat souscrite par M. LOPEZ José le 20 Octobre 1981,

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville l'implantation de nouvelles activités dans la Z.A.E.C.

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. LOPEZ José, demeurant 45 Boulevard de la Marne à ROYAN, d'une parcelle de terrain en cours de numérotage, sise rue François Arago, cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le Pont", moyennant le prix unitaire de TRENTE FRANCS (30 Frs) hors taxes le mètre carré, soit un prix global forfaitaire de TRENTE MILLE Francs (30.000 Frs) hors taxes, qui sera réglé comptant à la signature de l'acte authentique à intervenir.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me BARDE Notaire à ROYAN.
- que la recette correspondante à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de Royan au titre du Budget Supplémentaire pour l'exercice 1981, Chapitre 908 Article 2101.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M^e. Les membres présents

SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

28. JAN. 1982

Délibération Exécutoire
Art. L121 31 du C. des C. nes



DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**
VILLE DE ROYAN

1

URBANISME & CONSTRUCTION

Z.A.E.C.

ALIENATION DE TERRAIN
AU PROFIT DE M. LOPEZ José

PLAN DE SITUATION
(Echelle : 1/5000e)





Propriete de
M. LOPEZ Jose
1000m²

Derrière Le Pont

La Grande Pièce

Bois de Belmont

La Robinière

Terres de

PLAN DE SITUATION

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

Z.A.E.C.

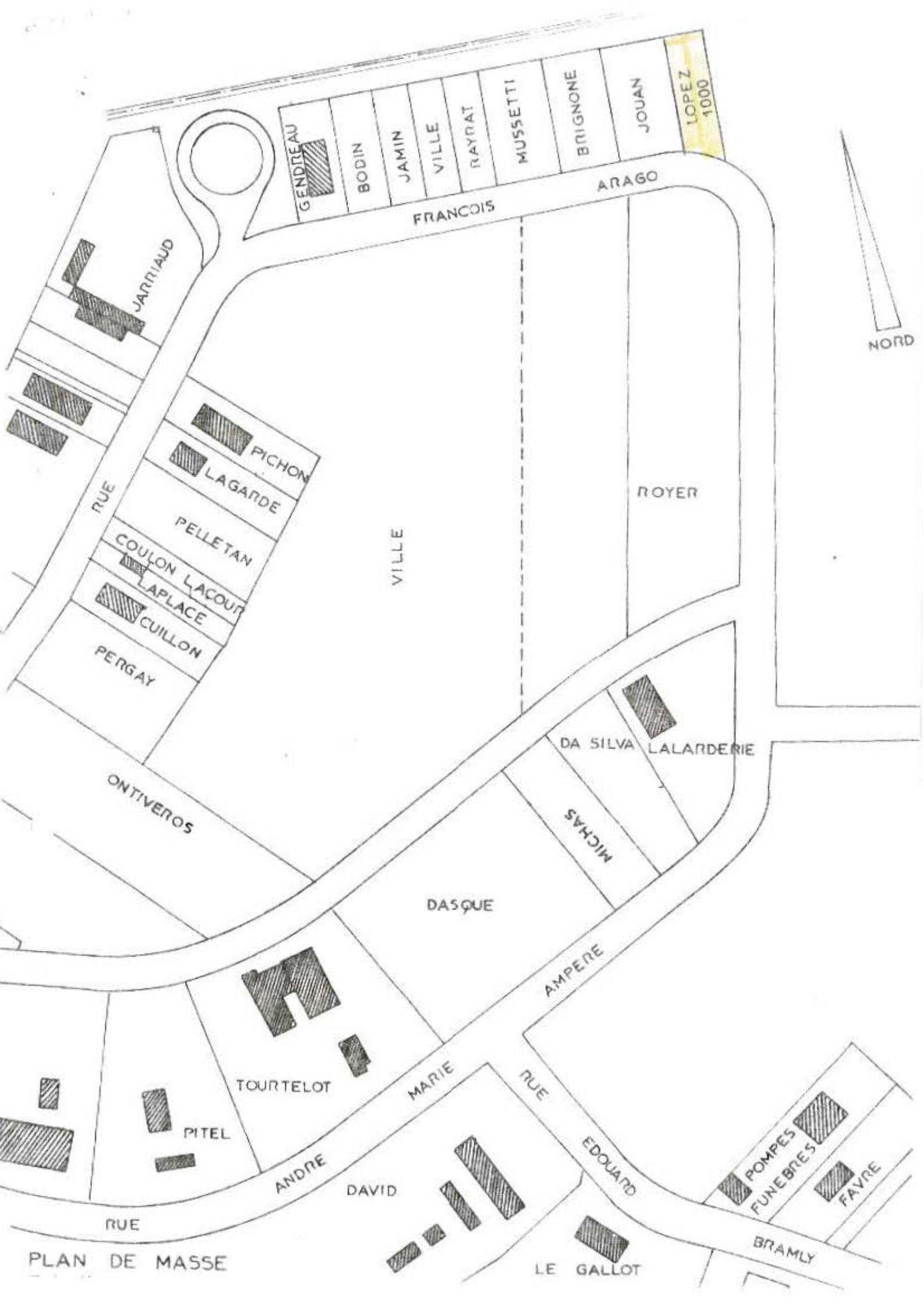
ALIENATION DE TERRAIN

AU PROFIT DE M. LOPEZ José

PLAN DE MASSE

(Echelle : 1/1000e)





NORD

PLAN DE MASSE

DIRECTION
DES SERVICES FISCAUX
DE LA CHARENTE-MARITIME
16, rue de l'Escale
17021 LA ROCHELLE CEDEX

LA ROCHELLE, le 15 Janvier 1982

4

Tel. : 1461 41 13-11

Ma

F.D.
R.C. n° 1217/81

Le DIRECTEUR DES SERVICES FISCAUX

MAIRIE DE ROYAN
19. JAN. 1982
No 1218

à Monsieur le Maire de Royan
17205- ROYAN

OBJET- Projet d'aliénation d'un terrain sis dans la Z.A.E.C.

REFERENCE- Vos lettres des 20 octobre 1981 et 6 Janvier 1982 (Services Techniques CB/EN nos 5/2 et 8).

Monsieur le Maire,

Par lettres citées en référence, vous m'avez demandé mon avis sur la valeur vénale d'une parcelle de terrain, cadastrée section C.I. (en cours de numérotage), d'une superficie de 1.000 mètres carrés, sise à Royan, lieudit "Derrière le Pont", rue François Arago, dans la zone d'activités économiques complémentaires, appartenant à la ville de Royan, qui envisage son aliénation au profit de M. LOPEZ.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après enquête, que la valeur vénale actuelle de ce terrain, peut être déterminée sur la base unitaire de 30 francs le mètre carré, soit :
 $30F. \times 1.000 \text{ m}^2 = 30.000 \text{ francs.}$

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

P/le Directeur des Services Fiscaux,
Le Directeur Divisionnaire des Impôts,

H. Cousin

H. COUSIN

25 JAN. 1982

pour le Maire
L'Adjoint Délégué

MAIRIE DE ROYAN
CHARENTE-MARITIME

André LACHAUD

3

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

Z.A.E.C.

ALIENATION DE TERRAIN AU PROFIT
DE M. LOPEZ J.

ETAT PARCELLAIRE

VU

pour être annexé à la délibération
du 13 NOV. 1981
exécutoire (Art. 46 du CAC).
Rochefort, le 28 JANV. 1982

Le Sous-Préfet,



Raymond GUILLOU

Raymond GUILLOU

ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
01	en cours	Derrière le Pont.	1000m2	VILLE DE ROYAN Z.A.E.C.

Dressé par l'Ingénieur de la Ville soussigné
ROYAN, le 26 JANVIER 1982

J. PERAUDEAU.

URBANISME & CONSTRUCTION

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES

PROFESSE D'ACHAT

Je soussigné LOPEZ José, artisan menuisier, demeurant 45 Bd de la Marne à ROYAN,

Prends l'engagement par les présentes d'acquérir à l'amiable à la Ville de ROYAN, une parcelle de terrain dans la Z.A.E.C. rue François ARAGO, cadastrée section CI au lieudit "derrière le pont" pour une superficie de mille mètres carrés (1.000m²) au prix unitaire de trente francs (30F.) le mètre carré hors taxes.

Accepte ladite acquisition moyennant le prix global et forfaitaire de trente mille francs (30.000 F.) hors taxes.

M'engage à payer ladite somme comptant, à la signature de l'acte authentique et prendre en charge les frais et honoraires du Notaire et du Géomètre.

Fait en cinq (5) exemplaires.

ROYAN, le 20 OCTOBRE 1981,

J. LOPEZ.



VU

pour être annexé à la délibération
du 13 NOV. 1981
exécutoire (Art. 46 du CAC)
Rochefort, le 28 JANV. 1982

Le Sous-Préfet,

[Signature]

Raymond GUILLOU

